

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 12 janvier 2010 portant ouverture de concours pour le recrutement de chef de service de police municipale

NOR : IOCB1002621A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var en date du 12 janvier 2010, les concours interne et externe pour l'accès au cadre des chefs de service de police municipale sont organisés pour 12 postes par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var au titre de l'année 2010.

La répartition des postes est la suivante :

| CONCOURS EXTERNE | CONCOURS INTERNE |
|------------------|------------------|
| 8 | 4 |

Date et lieu des épreuves d'admissibilité

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront les 6 et 7 octobre 2010, dans le département du Var. Le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation, d'ouvrir aux candidats plusieurs centres d'examen pour le déroulement des épreuves écrites d'admissibilité. Le lieu et le déroulement des épreuves feront l'objet d'un prochain arrêté.

Retrait des dossiers d'inscription

Les dossiers de candidature pourront être retirés au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var, Les Cyclades, 1766, chemin de la Planquette, BP 90130, 83957 La Garde Cedex, du jeudi 1^{er} avril au jeudi 29 avril 2010 inclus (17 heures).

Les candidats pourront adresser une demande de dossier de candidature par courrier, du jeudi 1^{er} avril au mercredi 21 avril 2010 inclus (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse mentionnée ci-dessus. La demande devra être accompagnée d'une enveloppe format A 4, affranchie au tarif en vigueur et libellée aux nom et adresse du candidat.

Les candidats peuvent également se préinscrire en ligne sur le site internet www.cdg83.fr, du jeudi 1^{er} avril au mercredi 21 avril 2010 inclus. Le dossier de préinscription imprimé, signé et accompagné des pièces demandées devra être déposé ou envoyé au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var, au plus tard le jour de la clôture des inscriptions.

Aucun dossier ne sera transmis pour les demandes effectuées par téléphone, télécopie et courrier électronique.

Dépôt des candidatures

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 29 avril 2010 selon les modalités définies ci-après :
Dépôt dans les locaux du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Var, situés Les Cyclades, 1766, chemin de la Planquette, BP 90130, 83957 La Garde Cedex, jusqu'à 17 heures.

Dépôt par voie postale (le cachet de la poste faisant foi).